



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48223>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **24-48223**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-44060

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 23/04/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Centre Hospitalier de Périgueux, établissement support du GHT de Dordogne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26240580600015

**Ville** : Périgueux

**Code postal** : 24019

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : GHT de Dordogne

**Département(s) de publication** : 24

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse pour l'entretien mécanique des sols

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 42000000

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Le présent marché public a pour objet la conclusion d'un accord-cadre avec un opérateur économique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande dont la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre (périodes de reconduction comprises) est de 67 000 euros HT pour le lot 1 et de 153 000 euros HT pour le lot 2. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 36 mois. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Les clauses de réexamens et de modifications sont indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières

## Section 4 - Informations rectificatives

- Section 4 - Identification du marché Intitulé du marché : Au lieu de : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse de rotation verticale pour l'entretien mécanique des sols Lire : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse pour l'entretien mécanique des sols
- Section 5 - Lots Description du lot : Lot 1 : Au lieu de : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse de rotation verticale, avec une largeur de travail comprise entre 30 cm et 40 cm Lire : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse avec une largeur de travail comprise entre 30 cm et 40 cm Description du lot : Lot 2 : Au lieu de : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse de rotation verticale, à batterie, avec une largeur de travail comprise entre 50 cm et 70 cm Lire : Fourniture d'autolaveuses autotractées à brosse, à batterie, avec une largeur de travail comprise entre 50 cm et 70 cm
- Section 3 - Procédure Date et heure limite de réception des plis : Au lieu de : 06/05/2024 à 10:00 Lire : 15/05/2024 à 10:00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024**